

COMITÉ DE SUIVI N° 7 SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC

Présentation annuelle

Le 28 septembre 2021

Table des matières



1. Rappels : présentation de Questerre et du territoire couvert par le comité
2. Entretien et surveillance
3. Mesures de sécurité
4. Historique des travaux réalisés sur la licence 2002PG625
5. Autres travaux prévus
6. Activités du comité
7. Contact
8. Annexe : présentation de Questerre sur l'économie circulaire

Rappel: présentation de Questerre

■ Description de l'entreprise

- Questerre est une entreprise de technologie et d'innovation énergétiques qui cherche à développer des projets carboneutres.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

■ Mission

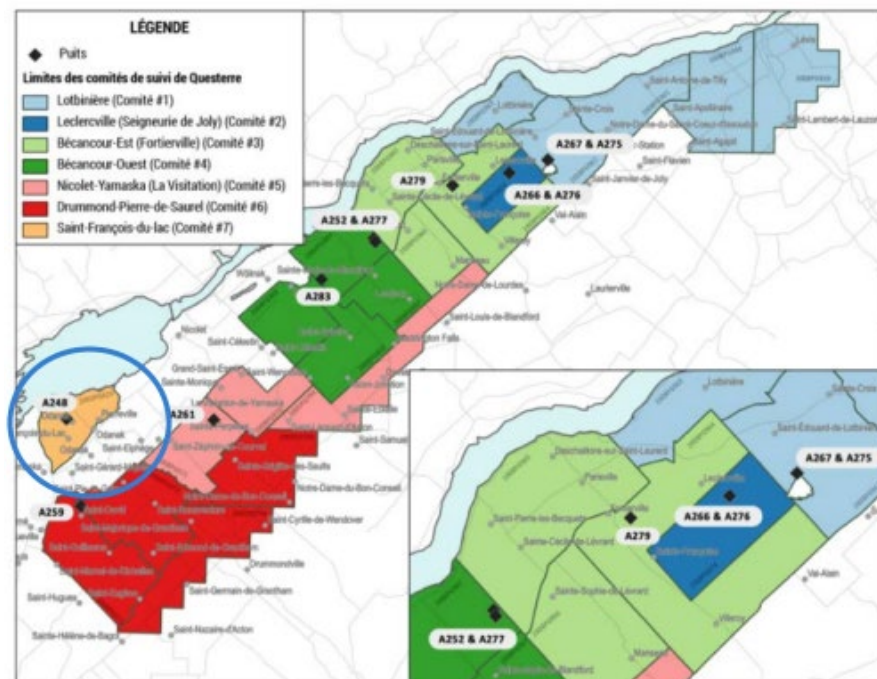
- Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

■ Vision

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'**économie**, l'**environnement** et la **société**.
- Questerre est engagée à faire preuve de **transparence** et à respecter l'opinion de la **communauté**.

Rappel: territoire couvert par le comité

- Le **comité Saint-François-du-Lac** a été créé pour la licence d'exploration **2002PG625** couvrant une superficie de **123,38 km²**.
- Questerre est l'**opérateur désigné** sur ces licences (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré **un puits** sur la licence 2002PG625.



Entretien et surveillance

- Questerre a surveillé le puits chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Au printemps, un contrôle hebdomadaire des mauvaises herbes se fait dans le terrain où se retrouve le puits avec un tracteur et une débroussailleuse. Aucun produit chimique n'est utilisé.
- Questerre travaille au renouvellement des autorisations de la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) relatives au puits.
- En novembre 2021, nous vous communiquerons les résultats du rapport annuel d'inspection.



Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et du puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour du puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.



Historique des travaux réalisés sur la licence 2002PG625



Année	Description
2006	Aménagement d'un site de forage sur le territoire. ■ <u>Superficie:</u> 1 hectare
2006	Forage (puits vertical)
2006	Complétion et évaluation.
2009	Remise en état de 64% de la superficie initiale du site et du chemin d'accès.
2019	Élimination de la pression détectée à la tête du puits A248 dans le cadre du programme d'inspection.
2020	Jusqu'à nouvel ordre, le puits est suspendu et temporairement fermé.

Historique des travaux réalisés sur la licence 2002PG625 (suite)



Autres travaux prévus en 2021/2022 dans les basses terres du Saint-Laurent

Zone	Opérations
Saint-François-du-Lac (puit A248)	■ En septembre, Questerre a fait une demande de test d'injection de CO₂ afin de recueillir des données essentielles sur la capacité de séquestrer et d'éliminer le CO₂ dans les zones de vide des réservoirs souterrains profonds, conformément à la réglementation. ■ Objectifs du programme : ■ Créer de perforations et injecter de l'eau à relativement basse pression dans la formation à une profondeur d'un peu plus de 1000 m. ■ Surveiller la pression et le reflux de l'eau. Enregistrer les autres informations techniques pertinentes. ■ Remettre le puits dans son état initial et, sous réserve de l'approbation du gouvernement, procéder à la fermeture définitive du puits. ■ L'équipement comprend une plate-forme de service, une unité de filage électrique, un équipement de perforation et de collecte de données. Il n'y aura aucune opération liée à la production de gaz naturel; cette opération est exclusivement destinée à tester le stockage du carbone.

Activités du comité

- Le comité a été mis en place en **2019**, année de la première réunion annuelle.
- Des **comptes-rendus** des réunions et des **rapports annuels** des activités ont été produits en 2019 et en 2020.
- Toute la **documentation** en lien avec les activités du comité est disponible pour consultation dans la **section publique du site web** dédié <https://comite-suivi-questerre.ca/>
- Questerre publie également sur le site web tout autre document d'**intérêt public** (annonces, avis de travaux, etc.).
- Le site web offre également une **section privée** aux membres du comité dans laquelle des **documents officiels** sur les licences sont disponibles.

ACCUEIL	CARTE	DOCUMENTATION	CONTACT	CONNEXION
Comité Saint-François-du-Lac (# 7) ^				
Comité 7 – Rapport annuel 2020				Télécharger ↓
Rencontre – 4 décembre 2020 – Compte-rendu				Télécharger ↓
Rencontre – Décembre 2020 – Présentation				Télécharger ↓
Comité 7 – Rapport annuel 2019				Télécharger ↓
Annonce – COVID-19				Télécharger ↓
Avis – Transferts des licences d'exploration d'hydrocarbures de Repsol à Questerre				Télécharger ↓
Annonce – Participation de Repsol au comité de suivi				Télécharger ↓
Document d'information – travaux au puits A248 (septembre 2019)				Télécharger ↓
Avis des travaux – Puits A248				Télécharger ↓
Rapport annuel – Juin 2019 – Comité # 7				Télécharger ↓
Rencontre – 21 mai 2019 – Présentation du comité de suivi # 7				Télécharger ↓
Rencontre – 21 mai 2019 – Présentation des travaux au puits A248				Télécharger ↓

Contact



Pour toutes questions sur le Comité de suivi ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:

Pilote groupe-conseil

Courriel: info@piloteconseil.com



L'économie circulaire - une véritable solution nette zéro pour les émissions

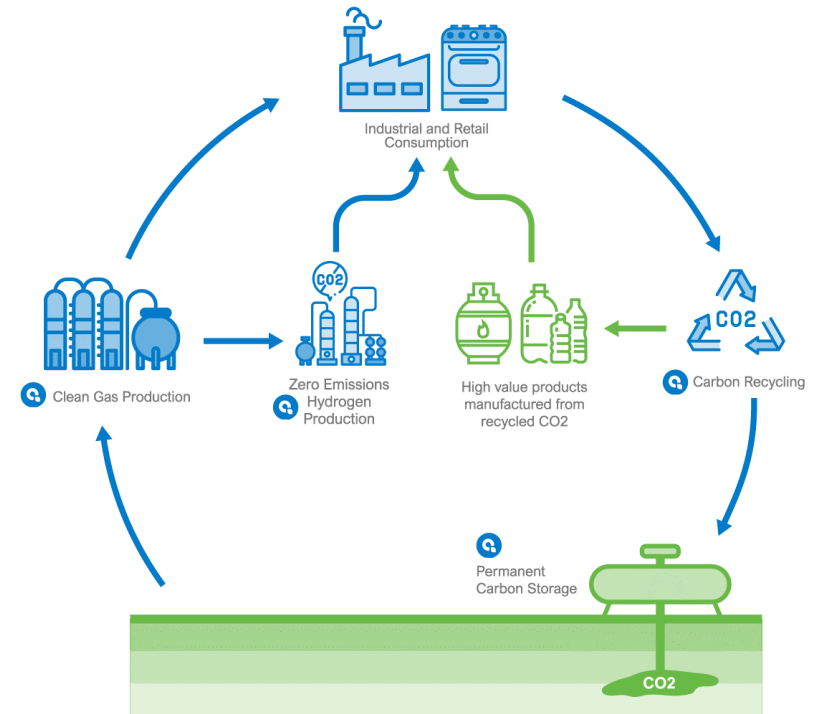
Septembre 2021



QUESTERRE

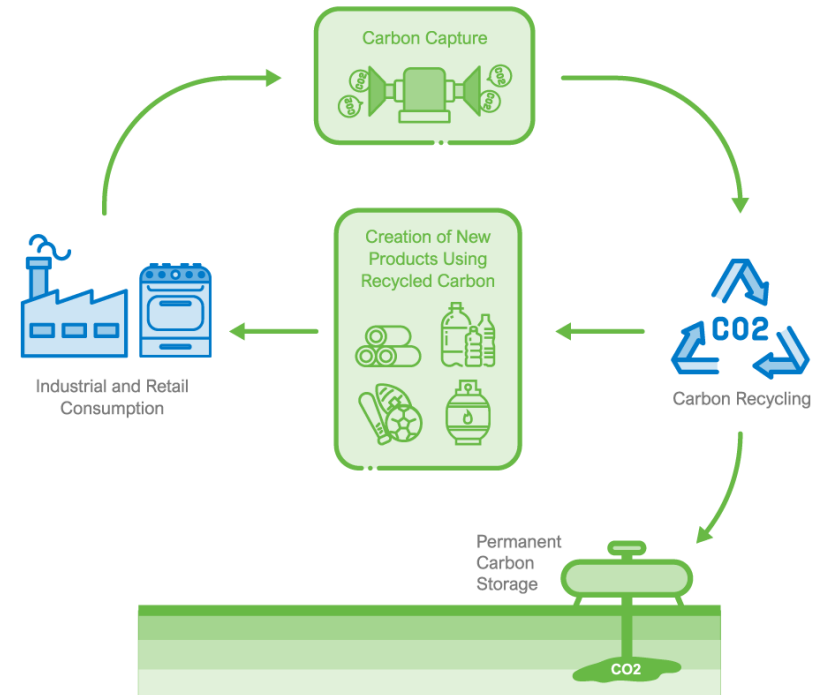
Un développement majeur : zéro émission dans le cycle complet

- Ajouter zéro émission dans la consommation à zéro émission dans la production
- Gaz naturel en économie circulaire
- Clé vers la transition énergétique et de la réalisation des objectifs "zéro émission" d'ici 2050.
- En plus du gaz propre, recyclage du carbone et production d'hydrogène à émissions nulles
- La technologie développée au Québec pour l'économie circulaire peut être exportée à l'international



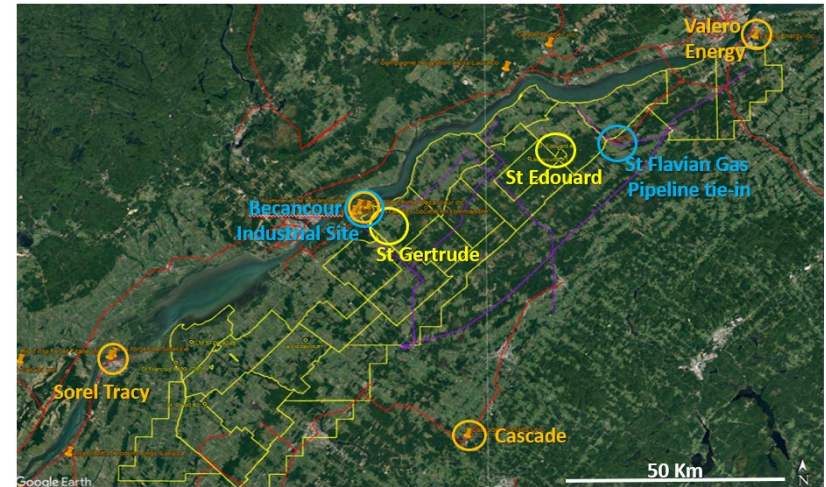
Recyclage et stockage du carbone

- Le captage et le stockage du carbone, fondement de l'économie circulaire
 - Convertir les déchets, le CO₂, en produits à haute valeur ajoutée - éliminer, recycler ou stocker toutes les émissions.
- De multiples technologies de recyclage du carbone en cours d'évaluation - plus proches du développement commercial que la plupart des gens ne le pensent
 - Les produits comprennent l'éthylène, le béton, les plastiques, la fibre de carbone.
- C'est possible de recycler le carbone longtemps. Le prix du carbone peut stimuler le processus économique.



Recyclage et stockage du carbone

- Proximité d'un certain nombre de grands émetteurs de dioxyde de carbone au Québec
 - Accepter le CO₂ et fournir du gaz propre en contrepartie grâce à des connexions directes par gazoduc avec les consommateurs.
- Questerre détient les droits exclusifs pour stocker de façon permanente le dioxyde de carbone dans une formation plus profonde.
 - Coûts de stockage relativement faibles
- La première installation pilote de stockage du carbone sera réalisée en respectant les recommandations du rapport Dunskey.



Hydrogène à émissions nulles

- C'est possible de convertir le gaz propre en un carburant essentiel pour l'avenir
- Augmenter la production pour répondre à la croissance de la demande
- Utiliser les infrastructures existantes avec les nouvelles technologies
- Une étude du CIRAIG est en cours pour évaluer les aspects environnementaux et économiques de la production d'hydrogène sans émissions à partir de gaz propre.

